

LE MAS RILLIER . LES ECHETS

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 28 JUIN 2018** 

Désignation du secrétaire de séance

 Approbation du compte rendu de la séance du 25 Mai 2018

# PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

#### URBANISME

- □ 2018 : Liste des décisions prises au vu des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) De Mars
- 2018 à Mai 2018
  - Respect des obligations légales d'information du Conseil Municipal

## AFFAIRES GÉNÉRALES

- □ 03/04/2018 : Convention tripartite de mise à disposition gratuite de local de stockage au
- 1104 Grande Rue, par CESAM à l'association Habitat-Humanisme du 05/02/2018 au 31/12/2018
- □ 15/05/2018 : Convention de mise à disposition gratuite du site de la Madone pour le festival
- Swing sous les étoiles
- □ 11/06/2018 : Convention tripartite de mise à disposition gratuite des locaux de la maison de
- quartier du Trève , par CESAM à l'association Miribel foot du 18/06/2018 au 08/07/2018, avec la participation de ADSEA
  - ✓ Soutien de la ville aux associations locales



LE MAS RILLIER. LES ECHETS

# DÉLIBÉRATIONS

**JEUDI 28 JUIN 2018** 

# **8 ENVIRONNEMENT**

DL-20180628-001

Rapporteur: Mme MATILE

► ADHÉSION DE LA COMMUNE À ALEC 01

- Engagement de la Commune dans une politique de développement durable
  - ✓ Renouvellement de l'adhésion pour 2018
  - √ 0,10 € par habitant soit 968,40 €



### → Délibérer :

- Approbation d'adhésion de la Commune à ALEC 01 pour l'année 2018
- Habilitation de Mme le maire à régler la cotisation

# **RESSOURCES HUMAINES**

DL-20180628-002

Rapporteur: Mme VIRICEL

► MODIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) DE LA COMMUNE DE MIRIBEL

- □ Protection de l'ensemble des agents en veillant à ce qu'ils prennent leurs congés
- Modification du nombre de jours pouvant être inscrit sur le CET en respect du minimum légal





#### → Délibérer :

- Approbation du règlement du Compte Epargne Temps
- Habilitation de Mme le maire à signer ce règlement

## GARANTIE D'EMPRUNT DEMANDÉE PAR ALLIADE HABITAT

- ☐ Garantie de la Commune à Alliade Habitat pour un prêt permettant la réalisation de 12 logements sociaux locatifs situés Route de Tramoyes
  - ✓ Plafond de garantie sociale à hauteur de 100 % d'un prêt d'un montant de 1 705 840 €
- □ Permettre en contrepartie une convention de réservation de logements au bénéfice de la commune





#### → Délibérer :

 Approbation de la garantie apportée à Alliade Habitat jusqu'au complet remboursement



 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION « EXTENSION DE LA PERCÉE VERTE CENTRE ET AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE »

- ☐ Favoriser l'accès en mode doux à la future maison de santé
- □ Permettre l'obtention d'une subvention départementale

DEPENSES H.T.			RECETTES		
Intitulé	Montant	%	Intitulé	Montant	%
Maîtrise d'Œuvre	7 200 €	3		238 828 €	89
Autres bureau d'études	3 000 €	1	Autofinancement		
Travaux	258 628 €	96	Conseil Départemental (dépenses éligibles 15% de 200 K €) Produit des amendes de police	30 000 €	11
Total dépenses	268 828 €	100	Total recettes	268 828 €	100



#### → Délibérer :

- Approbation du plan de financement présenté
- Engagement de la commune à réaliser cette opération



- ► DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN AU TITRE DU PROGRAMME 2019/2020
  - □ Permettre l'obtention d'une subvention départementale
  - Réalisation d'aménagements sur la Rue du Bourg
    - ✓ 700 000 € de travaux programmés sur la PPI 2017/2020
    - ✓ Programme de travaux non encore finalisé

Intitulé	Dépenses H.T.	Recettes
Etudes	48 165,12 €	
Travaux	535 168,20 €	
Subvention départementale		87 500,00 €
Autofinancement		495 833,32 €
Total	583 333,32 €	583 333,32 €



#### → Délibérer :

Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental



REMISE GRACIEUSE DE LA MISE EN DÉBET DE MONSIEUR LE TRÉSORIER MUNICIPAL

- Remise gracieuse portant sur une somme de 4 363 € due par le Trésorier au titre de l'exercice 2013
  - ✓ Somme correspondant au paiement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires réalisés par le personnel communal



Définition de la mise en débet : procédure d'engagement de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public.

#### → Délibérer :

Approbation de la remise gracieuse

Rapporteur : M. GUINET

ADOPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- □ Permettre la réalisation du nouveau Gymnase de la Chanal et l'extension de l'Académie de Musique et de Danse
- ☐ Modification du règlement de la zone UB du PLU :
  - ✓ Recul des bâtiments par rapport aux voiries
  - ✓ Places de stationnement



## → Délibérer :

Adoption de la modification simplifiée n°4 du PLU



Rapporteur : M. BAULMONT

# CONVENTION TRIPARTITE D'AMÉNAGEMENT D'UN MODE DOUX ET D'ARRÊTS DE BUS AUX ÉCHETS

- ☐ Sécurisation des déplacements aux Échets
  - ✓ Création d'une voie modes doux
  - ✓ Mise aux normes des arrêts de bus Colibri
  - ✓ Création d'un plateau surélevé
  - ✓ Signalisations horizontales et verticales
  - ✓ Adaptation nécessaire de l'assainissement
- → Délibérer :
  - Approbation de la convention tripartite
  - Habilitation de Mme le maire à signer la convention









Rapporteur : M. SECCO

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE ET DE E.COMMUNICATION DE L'AIN (SIEA)

- □ Approbation des nouvelles règles de répartition des financements votées par le SIEA
- Modulation de la contribution financière des membres du SIEA en fonction de la nature des travaux réalisés :
  - ✓ Opérations concernées: Travaux d'éclairage public et de génie civil des télécommunications



#### → Délibérer :

Approbation de la modification statutaire

Rapporteur: Mme VIRICEL

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

- ☐ Permettre un accès plus large à l'offre de lecture publique
  - ✓ Gratuité pour les étudiants et les demandeurs d'emploi
  - ✓ Ouverture jusqu'à 18h00 le lundi



- → Délibérer :
  - Approbation de la modification du règlement

# **(i)** AFFAIRES SOCIALES

DL-20180628-011

Rapporteur : Mme JOLIVET

► MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE FAMILIALE

- Alignement du règlement sur celui du Multi-accueil
- Modernisation du fonctionnement de la crèche familiale
  - ✓ Mise en place du progiciel E. enfance de la CAF



#### → Délibérer :

- Approbation du règlement de fonctionnement
- Habilitation de Mme le maire à signer ce règlement



Rapporteur : M. BAULMONT

AVENANT A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT SUITE AU CHANGEMENT DE NOM DU TITULAIRE

- ☐ La Nantaise des eaux services devient SUEZ eau France
  - ✓ Adaptation du contrat de délégation de service public



- → Délibérer :
  - Approbation du transfert de la DSP
  - Approbation de l'avenant au contrat
  - Habilitation de Mme le maire à signer cet avenant



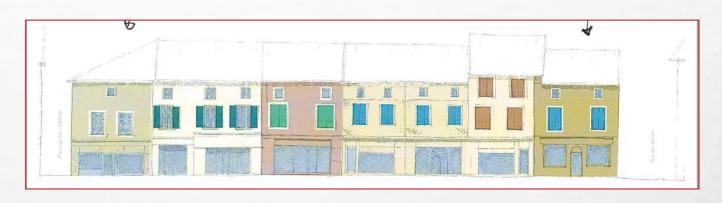
# 6 QUESTIONS PUBLIQUES

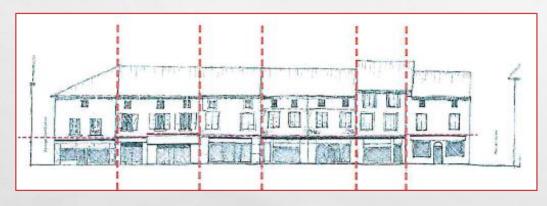
Réponse à la question de M. Laurent TRONCHE :

→ « Avez-vous l'intention de donner des consignes afin que des travaux soient réalisés sur la partie démolie de l'îlot St-Romain et sur l'ancien bâtiment « la Baratte » ? »



LE MAS RILLIER. LES ECHETS





# SUITES DU PROJET ÎLOT SAINT-ROMAIN

CONSEIL MUNICIPAL – 28/06/2018



# **CALENDRIER 2017-2019**

- **⊘** ÉTÉ 2017 : COCCIMARKET
- **AUTOMNE 2017 : MARCHÉS PUBLICS ET PRÉPARATION DE CHANTIER**
- FÉVRIER 2018 : LANCEMENT DE LA PHASE 2 DES TRAVAUX
- **✓** 14 FÉVIER 2018 : ACCIDENT DE CHANTIER
- MARS AVRIL 2018: EXPERTISES ET NÉGOCIATIONS AVEC LES ASSUREURS
- MAI 2018 : ÉVACUATION DES GRAVATS SUITE ACCORD
- JUIN 2018 : REPRISE DES TRAVAUX

**HIVER 2018: LIVRAISON DES PREMIERS COMMERCES** 

**PRINTEMPS 2019 : LIVRAISON DE L'ENSEMBLE** 

# RAPPELS JURIDIQUES ET FINANCIERS

## UN BUDGET SANS DÉPASSEMENT

- COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION 1 450 000€ TTC
  - INDEMNISATION SUITE ACCIDENT DU 14/02/2018
    : 100 000€
- ESTIMATION SI DÉMOLITION RECONSTRUCTION DE LA BARATTE : +300 000€ (+20% COUT TOTAL)

## RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME

- DÉPÔT 28/05 DU NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉ LE 21/06
  - REHAUSSE 2<sup>ÈME</sup> ÉTAGE
  - RENFORCEMENT STRUCTURE
  - MEILLEUR AGENCEMENT COMMERCE
- ACCORD DES BATIMENTS DE FRANCE

# INFORMATIONS DES ÉLUS ET COMMISSIONS

## **COMMISSION D'URBANISME**

- RÔLE DE LA COMMISSION D'URBANISME :
  - INFORMER LES ÉLUS MAJORITÉ ET OPPOSITION DES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS
- PASSAGE EN COMMISSION
  D'URBANISME PRÉVU LE 05/07/2018
  POUR PARFAITE INFORMATION SUR
  ILOT SAINT-ROMAIN

## SERVICE ADS MUTUALISÉ

- PERMIS DE CONSTRUIRE INSTRUIT ET DÉLIVRÉ PAR LA VILLE DE MIRIBEL
- PAS DE PRÉ INSTRUCTION PAR LE SERVICE ADS POUR RESPECTER LES DÉLAIS DE REPRISE DE CHANTIER
- COLLABORATION EFFECTIVE SUR CE DOSSIER ENTRE LES SERVICES VILLE ET SERVICE D'INSTRUCTION MUTUALISÉ

## **ASSURANCE ET EXPERTISE**

2 RAPPORTS D'EXPERTS INDÉPENDANTS

CONCLUSION EXPLICITE: «L'ENSEMBLE DE L'ILÔT SAINT ROMAIN, DONT LA CARACTÉRISTIQUE PRINCIPALE EST LA PRÉSENCE DE MURS EN PISÉ, EST DANS UN ÉTAT « VARIABLE », MAIS PAS DE GRAVITÉ AUTRE QUE LA ZONE SINISTRÉE. IL CONVIENT DONC DE CONCLURE QUE L'INCIDENT SURVENU NE REMET PAS EN CAUSE LES CONCLUSIONS DU BUREAU D'ÉTUDE STRUCTURE »

 DOCUMENTS DISPONIBLES POUR LES ÉLUS EN MAIRIE MAIS NON DIFFUSABLES

# L'ÎLOT SAINT-ROMAIN DE DEMAIN



# L'ÎLOT SAINT-ROMAIN DE DEMAIN





LE MAS RILLIER. LES ECHETS

# CLOTURE DE SÉANCE

PROCHAINE SEANCE: VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018